

**Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
des Laurentides**

**Québec** 

**REVUE DE PRESSE RÉGIONALE  
SEMAINE DU 28 OCTOBRE 2019**

Par le Service des communications  
et des relations publiques

ACTUALITÉ

Organismes communautaires des Laurentides

## La ministre McCann annonce une bonification de l'aide financière



KATHLEEN GODMER  
kgodmer@lecourant.ca

**D**anielle McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux, a annoncé à la fin septembre que les organismes communautaires en santé et services sociaux de la région des Laurentides bénéficieront d'une hausse historique du financement qui leur est accordé. Hausse de l'ordre de 1,6 M\$.

« C'est une annonce bonbon. On annonce de l'argent de plus pour le communautaire. Il n'y a personne qui est contre ça. On s'entend, tous les organismes communautaires aimeraient avoir plus d'argent, mais je pense que réinvestir ce 30 M\$ de plus ça fait longtemps que ça s'est vu », a déclaré Alexandre Lachaine, attaché politique de Mme McCann.

« Ça fait longtemps qu'on attendait et qu'on demandait une bonification du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). Pour la région des Laurentides, on avait un 17 M\$ à combler. 1,6 M\$ c'est bon, mais ce n'est pas assez pour répondre convenablement aux besoins criants du milieu. Il en manque juste 15,4 M\$ », a affirmé Kim Elbilila de la Corporation de développement communautaire des Hautes-Laurentides (CDCHL).

Dès 2019-2020, le milieu communautaire des Laurentides se voit octroyer une aide financière récurrente supplémentaire de plus de 1,6 M\$, qui vient s'ajouter au montant de près de 29 M\$ déjà alloué dans le cadre du PSOC.

Le PSOC est une contribution au financement des organismes communautaires en appui à la réalisation de leur mission globale. Il ne constitue qu'une des multiples sources de financement possibles visant à répondre aux besoins. Ainsi, les organismes communautaires sont appelés à faire des démarches pour l'obtention de financement complémentaire auprès de la communauté ou de leurs partenaires.

« C'est par ce programme que la majorité des organismes communautaires à but non lucratif sont financés. L'ancien gouvernement avait bonifié, pendant plusieurs années, à raison de 5 M\$ par année, le PSOC. Nous, cette année, avec la CAQ, on l'a bonifié annuellement de 30 M\$ pour tout le Québec. Ce sera récurrent et ça fait 35 M\$ en tout. Là, il reste à savoir comment il sera réparti sur les territoires », a raconté M. Lachaine.

La contribution financière du PSOC versée à un organisme comprend notamment les montants nécessaires à son infrastructure de base (local, secrétariat, communications, etc.) et l'accomplissement de sa mission (salaires, organisation des

services ou activités, représentation, etc.). S'appuyant donc sur les balises régionales du PSOC, cette bonification permettra de répondre aux besoins prioritaires identifiés régionalement, en augmentant la capacité des organismes à faire face notamment aux demandes croissantes ou aux défis particuliers.

### QUELS ORGANISMES ET QUELS IMPACTS ?

« Malheureusement, le gouvernement ne partage pas la liste des demandes qui lui ont été faites. Cela dit, la majorité de mes membres actifs de la CDC reçoivent déjà du PSOC. Dans la région, le Centre d'action bénévole Léonie Bélanger, le Centre de la famille, la Mèreveille, la Maison des jeunes de Mont-Laurier, la maison Clothilde, la maison Lyse-Beauchamp, la Passe-R-elle, pour ne nommer qu'eux, en reçoivent, mais ne seront pas nécessairement touchés par ce 1,6 M\$ supplémentaire », a mentionné Mme Elbilila.

Elle a aussi expliqué que « Le 1,6 M\$ du PSOC sera attribué aux organismes communautaires qui ont le plus grand écart entre leur budget actuel et le budget de base minimum requis qu'ils devraient recevoir (selon leur typologie). C'est donc ceux qui ont un plus grand manque à gagner pour assurer un seuil financier de base en mission globale, qui recevront une somme (minimum 5 000\$) ».

La ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann, a fait l'annonce que les organismes communautaires en santé et services sociaux de la région des Laurentides bénéficieront d'une hausse de leur financement pour un montant total de 1,6 M\$ (photo : Coalition Avenir Québec).



L'attaché politique de la ministre a aussi précisé que c'est le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides qui calcule ce que les organismes vont recevoir. Selon lui, il est très rare que les listes de demandes des organismes soient dévoilées. C'est souvent seulement lors des assemblées annuelles générales de ces dits organismes que la population peut savoir s'ils ont bénéficié ou non du PSOC.

Selon Mme Elbilila, les impacts de cette annonce ne seront pas vraiment perceptibles par la population. Les organismes qui recevront une bonification de leur PSOC, soit 90 organisations sur 145 (145 bénéficiaires du PSOC au niveau des Laurentides), pourront finalement s'assurer d'accomplir leur mission, et ce, de manière récurrente. « C'est une excellente nouvelle, un soulagement immense pour les administrateurs et directions qui travaillent fort pour offrir des services adaptés. Pour tout le reste des organismes... on va continuer de demander la reconnaissance du travail accompli et innover en faisant mieux avec une augmentation des demandes de service », a conclu Mme Elbilila. ■

PHOTO - COURTOISE



## Un don dédié au laboratoire de l'hôpital

**VINS DU MONDE** – C'est le 18 octobre dernier que le Club Richelieu Saint-Jérôme présentait la 18<sup>e</sup> édition des Vins du Monde au Best Western de Saint-Jérôme. Des centaines de convives se sont amusés à déguster. L'événement-phare du Club Richelieu permet, en plus d'être un excellent moyen de réseautage, de sensibiliser les entreprises de la région à donner à plus importante Fondation santé des Laurentides. Pour une 18<sup>e</sup> fois, le 18 octobre dernier, c'est la somme de 20 000 \$ qui a été remise à la Fondation de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme pour soutenir le service de biologie médicale (laboratoire), représenté par France Brisebois – chef du laboratoire ainsi que Dr Jean-Guy Levreault - microbiologiste. Ce dernier en a profité pour expliquer que cette somme servira au développement d'une plateforme scientifique afin d'assurer la mise à jour, l'efficacité et la cohérence des données et des procédures pour l'ensemble des professionnels qui procèdent et traitent les analyses.

## ▼ BILAN DE LA DPJ

# «LA SITUATION SE DÉTÉRIORE», SOUTIENT LE SYNDICAT

**CHRISTIAN ASSELIN**  
redaction0@infoslaurentides.com

L'Alliance du personnel professionnel et technique du réseau de la santé et des services sociaux (l'APTS), par le biais de sa représentante nationale, Marie-Ève Meilleur, a récemment dénigré le 16<sup>e</sup> bilan annuel des directions de la protection de la jeunesse (DPJ) du Québec, déposé le 25 septembre.

«Les plus récentes statistiques annuelles concernant le nombre de signalements faits auprès de l'ensemble des directions de la protection de la jeunesse (DPJ) confirment encore une fois que la situation globale se détériore», estime Mme Meilleur avant d'ajouter que les mesures annoncées en juillet dernier par le ministre Carmant «ne semblent pas capables d'endiguer la pression sans cesse croissante qui afflige le réseau de la DPJ, de la réception des signalements jusqu'à la fin des interventions».

En 2018-2019, dans les Laurentides, 10 544 signalements ont été traités. Il s'agit d'une hausse de 11,5 %. Sur ce nombre,

3946 signalements ont été retenus, ce qui représente 29 signalements par jour où une personne se préoccupe d'une situation d'un enfant.

Pour Marie-Ève Meilleur, pas moins de 270 millions \$ seraient nécessaires pour répondre à l'ensemble des besoins de la province.

«Les services se sont systématiquement désagrégés au fil des ans sous l'effet des compressions budgétaires et du sous-investissement, et ce, tant en première ligne que dans les centres jeunesse», indique-t-elle, certaine qu'une véritable amélioration doit passer par l'élimination de la surcharge de travail, une meilleure organisation du travail, des mesures pour retenir et attirer le personnel ainsi que l'élimination de la violence faite aux intervenants.

### LE CISSS INVESTIT 8 M\$

Au CISSS des Laurentides, on se dit conscient que le travail exercé au quotidien est délicat et que les cas s'alourdissent. Afin de répondre à la hausse constante et récurrente des signalements traités par l'équipe de la Direction de la protection de la jeunesse et des demandes pour obtenir des services psychosociaux à la Direction du programme jeunesse, le Centre

intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides a procédé, en juin dernier, à la création de près de 165 postes d'intervenants et dix postes dédiés au soutien clinique des équipes.

Ces démarches, explique Julie Lemieux-Côté, agente d'information au CISSS des Laurentides, s'avéraient plus qu'essentiels dans un contexte où les demandes de services au programme jeunesse et les signalements traités par la DPJ augmentent de manière importante d'année en année. Or, l'augmentation de l'achalandage dans les deux secteurs d'activité repose sur les épaules d'équipes composées de professionnels dévoués qui nécessitent un ajout d'effectifs pour les soutenir dans cette noble cause qu'est la protection des enfants.

«C'est pourquoi la direction du CISSS des Laurentides n'a pas hésité à investir 8 M\$ supplémentaires spécifiquement pour l'ajout de ressources, et ce, en plus du 4 M\$ versé par le ministère de la Santé et des Services sociaux», d'insister Mme Lemieux-Côté. Les intervenants du CISSS des Laurentides font un travail exigeant, remarquable et essentiel. Chaque jour, nous sommes témoins de leur engagement hors du commun et de leur pré-

cieuse contribution qui font la différence dans la vie des jeunes les plus vulnérables de notre région. Le CISSS des Laurentides est soucieux du bien-être des intervenants et demeure actif dans la mise en place de différentes actions et projets pour assurer une meilleure intensité de services et ainsi mieux répondre aux besoins des jeunes et de leur famille.

18<sup>E</sup> ÉDITION DES VINS DU MONDE  
UN DON DE 20 000 \$  
DÉDIÉ À L'HÔPITAL RÉGIONAL



Une fois de plus, l'organisation a remis la somme de 20 000 \$ aux responsables de la Fondation de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme.

C'est le 18 octobre dernier que le Club Richelieu Saint-Jérôme tenait sa dégustation Vins du monde au Best Western de Saint-Jérôme.

Pour la 18<sup>e</sup> édition de l'événement, c'est la somme de 20 000 \$ qui a été remise à la Fondation de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme pour soutenir le service de biologie médicale.

Depuis l'association entre les deux organisations, plusieurs départements ont bénéficié de la générosité du Club Richelieu, dont l'unité des naissances et la pédiatrie, la cardiologie, la pneumologie, la neurologie, la néphrologie, les soins intensifs, l'hémo-oncologie, ainsi que le département de gastro-entérologie.

## SALON DE LA FAMILLE DES LAURENTIDES

Au cours de la fin de semaine des 2 et 3 novembre se tiendra le Salon de la Famille des Laurentides, au centre communautaire Notre-Dame, de Saint-Jérôme.

Membre fondatrice du comité organisateur du Salon et employée à l'Hôpital régional de Saint-Jérôme, Fanny Lesage a choisi de donner une partie des profits à la Fondation de l'Hôpital, pour le bien-être de sa communauté.

«C'est devenu évident pour moi de donner à la Fondation de l'Hôpital lorsqu'on voit tous les équipements que la Fondation achète afin d'améliorer les soins que l'on donne aux usagers», nous raconte

Mme Lesage, infirmière d'équipe volante.

Le Salon de la Famille propose gratuitement aux visiteurs une quarantaine de kiosques, plusieurs conférences et ateliers, tirage, cadeaux et plus encore! Plusieurs sections sont également aménagées pour le plaisir des tout-petits (jeu gonflable, maquillage, photo avec le Père Noël, parcours, etc.). La Fondation de l'Hôpital y tiendra également un kiosque informatif et y distribuera des collations.

Consultez le site Web [[www.salonfamillelaurentides.com](http://www.salonfamillelaurentides.com)] pour connaître les horaires des conférences et différentes activités.

# LA GRIPPE POURRAIT VOUS FRAGILISER.

## FAITES-VOUS VACCINER SI VOUS VIVEZ AVEC LE DIABÈTE, UN SYSTÈME IMMUNITAIRE AFFAIBLI, UNE MALADIE DU CŒUR OU DES REINS.

Pour la saison 2019-2020, à la lumière des recommandations des experts de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), le programme de vaccination se concentre sur les clientèles les plus à risque de développer les complications de la grippe.

La vaccination est recommandée et offerte gratuitement aux personnes qui ont plus de risque de présenter des complications :

- les enfants de 6 mois à 17 ans atteints de certaines maladies chroniques (le diabète, un système immunitaire affaibli, une maladie du cœur ou des reins);
- les femmes enceintes aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres de leur grossesse;
- les adultes ayant certaines maladies chroniques (incluant les femmes enceintes, quel que soit le stade de leur grossesse);
- les personnes âgées de 75 ans et plus.

Afin de diminuer les risques de contamination, la vaccination est aussi offerte gratuitement :

- aux proches qui habitent sous le même toit qu'un enfant de moins de 6 mois ou qu'une personne à risque élevé d'hospitalisation ou de décès ainsi qu'à leurs aidants naturels;
- aux travailleurs de la santé.

La vaccination est également gratuite pour les personnes suivantes, qui en feraient la demande :

- les enfants de 6 à 23 mois en bonne santé;
- les personnes âgées de 60 à 74 ans en bonne santé.

Le vaccin contre le pneumocoque est aussi disponible pour les personnes de 65 ans et plus qui ne l'ont jamais reçu et pour les personnes souffrant de maladies chroniques.

Vaccin gratuit pour certaines personnes. Pour plus de détails, consultez le :

[www.santelaurentides.gouv.qc.ca](http://www.santelaurentides.gouv.qc.ca)

La vaccination,  
la meilleure protection

Votre  
gouvernement

Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
des Laurentides

Québec

Les cliniques de vaccination contre la grippe débuteront le 1<sup>er</sup> novembre 2019 à plusieurs endroits dans la région des Laurentides. Pour le secteur d'Argenteuil, toutes les cliniques sont sans rendez-vous. Vous devez vous présenter, avec votre carte d'assurance maladie, aux lieux et horaires suivants (nous vous invitons à porter un chandail à manches courtes) :

**Gore**  
Salle communautaire  
2, chemin Cambria  
**12 novembre de 9 h à 15 h**

**Grenville**  
Salle communautaire  
21, rue Tri-Jean  
**7 novembre de 13 h 30 à 19 h 30**  
**27 novembre de 9 h à 15 h**

**Harrington**  
Centre communautaire  
2811, route 327  
**6 novembre de 9 h 30 à 11 h 30**

**Lachute**  
Carrefour d'Argenteuil  
505, avenue Béthany  
**5 novembre de 9 h à 16 h**  
**8 novembre de 13 h à 20 h**  
**14 novembre de 13 h à 20 h**

**16 novembre de 9 h à 16 h**  
**20 novembre de 9 h à 16 h**  
**22 novembre de 13 h à 20 h**  
**29 novembre de 13 h à 20 h**  
**4 décembre de 9 h à 16 h**  
**12 décembre de 13 h à 20 h**



## PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE

Christian Asselin ✉ casselin@groupejcl.ca

UNE NOUVELLE PDG AU CISSS  
DES LAURENTIDES

# ROSEMONDE LANDRY S'EST FIXÉ DES OBJECTIFS BIEN PRÉCIS

Récemment nommée présidente directrice générale du CISSS des Laurentides par le gouvernement du Québec, Rosemonde Landry est entrée en fonction le 30 septembre. Consciente de l'ampleur de la tâche qui l'attend, celle qui cumule plus de 30 ans d'expérience dans le réseau de la santé a déjà établi sa liste de priorités.

Au sommet de cette liste, on retrouve la problématique de pénurie de main-d'œuvre à laquelle Mme Landry compte bien s'attaquer. Car, en effet, le plus important employeur de la région n'y échappe pas. «*La rétention et le recrutement de personnel sont au nombre des dossiers importants auxquels nous devons nous attarder*», dit-elle, précisant que les plus petits marchés, ceux de Mont-Laurier, Lachute et Rivière-Rouge, notamment, sont les plus touchés.

«*Lorsque nous avons été créés en CISSS, explique Mme Landry, les unités d'accréditation n'ont pas été fusionnées immédiatement. Le ministère a d'abord maintenu les unités d'accréditations originales jusqu'aux négociations locales. Nous avons donc connu les premiers affichages avec ancienneté fusionnée, l'automne dernier, ce qui a entraîné de la mutation de personnel.*»

À titre d'exemple, au moment de la fusion des CISSS, des employés des hôpitaux de Lachute et Rivière-Rouge ont demandé à être mutés à Saint-Eustache ou Saint-Jérôme.

«*Depuis, poursuit la PDG du CISSS, nous remarquons un exode de ces centres hospitaliers plus éloignés vers les grands centres. Heureusement, la situation commence à s'estomper. Les gens qui ont voulu déménager l'ont déjà fait. Nous mettons donc beaucoup d'efforts de recrutement à ces endroits.*»

### LES ASSURANCES-SALAIRE, UN ENJEU

Un autre enjeu important auquel Rosemonde Landry et ses équipes de travail devront porter une attention particulière se situe au niveau des assurances salariales reliées aux accidents de travail.

«*Nous sommes très préoccupés par cette problématique, de dire Mme Landry. Au CISSS, nous parlons d'environ 2 000 employés qui sont chez eux, malades. Cela vient accentuer notre pénurie de personnel. C'est beau travailler sur le recrutement, mais si nous recrutons et qu'ils quittent*



Photo Christian Asselin  
PDG du CISSS des Laurentides, Rosemonde Landry est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires (MBA), d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en droit et politiques de la santé, ainsi que d'un baccalauréat en sciences infirmières.

*parce qu'ils sont malades, nous ne sommes pas plus avancés!*»

Le manque de personnel au CISSS des Laurentides, mais aussi dans tous les hôpitaux du Québec, met davantage de pressions sur les équipes en place qui se voient alors forcées de faire du temps supplémentaire, ce qui crée d'autres assurances-salaires, de là l'importance de se pencher sur cette question immédiatement.

«*C'est un cercle vicieux. Il faut défaire cette spirale-là. Nous avons mis en place des budgets pour trouver des solutions innovantes, mais nous devons aller plus loin encore, trouver d'autres solutions.*»

Le nombre de patients en hébergement dans les lits de courte durée, de même que la gestion des salles d'urgences de l'ensemble des hôpitaux des Laurentides sera aussi au nombre des priorités de dire Mme Landry. D'ailleurs, l'urgence de l'Hôpital de Saint-Eustache sera renouvelée d'ici 5 à 7 ans, au coût de dizaines de millions de dollars, nous a-t-elle mentionné.

L'ouverture prochaine de deux nouveaux CHSLD de 96 lits, à Sainte-Thérèse et Blainville, d'un centre jeunesse à Sainte-Thérèse, ainsi que le projet de créations de «Maisons des aînés» sont aussi sur la table à dessin de Rosemonde Landry.

## **CLINIQUE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE**

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides est actuellement à la recherche de personnes bénévoles désireuses d'offrir quelques heures de leur temps pour soutenir

l'équipe de vaccination contre la grippe à la clinique du CLSC de Thérèse-De Blainville, au 125, rue Duquet à Sainte-Thérèse. La période de vaccination se déroule du 1<sup>er</sup> novembre au 18 janvier. Vous avez un intérêt? Communiquez avec Caroline Fleury au 450 473-6811, poste 42436.



Des bénévoles recherchés à la clinique de vaccination contre la grippe

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/societe/374981/des-benevoles-recherches-a-la-clinique-de-vaccination-contre-la-grippe>

Le CISSS des Laurentides, récipiendaire d'un prix Distinction du Groupe entreprises en santé

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/societe/374915/le-ciiss-des-laurentides-recipiendaire-dun-prix-distinction-du-groupe-entreprises-en-sante>

# LA GRIPPE POURRAIT VOUS FRAGILISER.

**FAITES-VOUS VACCINER  
SI VOUS VIVEZ AVEC LE DIABÈTE,  
UN SYSTÈME IMMUNITAIRE  
AFFAIBLI, UNE MALADIE DU CŒUR  
OU DES REINS.**

Pour la saison 2019-2020, à la lumière des recommandations des experts de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), le programme de vaccination se concentre sur les clientèles les plus à risque de développer les complications de la grippe.

La vaccination est recommandée et offerte gratuitement aux personnes qui ont plus de risque de présenter des complications :

- les enfants de 6 mois à 17 ans atteints de certaines maladies chroniques (le diabète, un système immunitaire affaibli, une maladie du cœur ou des reins);
- les femmes enceintes aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres de leur grossesse;
- les adultes ayant certaines maladies chroniques (incluant les femmes enceintes, quel que soit le stade de leur grossesse);
- les personnes âgées de 75 ans et plus.

Afin de diminuer les risques de contamination, la vaccination est aussi offerte gratuitement :

- aux proches qui habitent sous le même toit qu'un enfant de moins de 6 mois ou qu'une personne à risque élevé d'hospitalisation ou de décès ainsi qu'à leurs aidants naturels;
- aux travailleurs de la santé.

La vaccination est également gratuite pour les personnes suivantes, qui en feraient la demande :

- les enfants de 6 à 23 mois en bonne santé;
- les personnes âgées de 60 à 74 ans en bonne santé.

Le vaccin contre le pneumocoque est aussi disponible pour les personnes de 65 ans et plus qui ne l'ont jamais reçu et pour les personnes souffrant de maladies chroniques.

#### Prise de rendez-vous OBLIGATOIRE pour certains territoires

Pour les secteurs Lac-des-Deux-Montagnes, Pays-d'en-Haut, des Sommets, Saint-Jérôme et Thérèse-De Blainville, vous devez prendre votre rendez-vous :

- en ligne via clicsanté.ca
- par téléphone au 1 888 664-2555

Vaccin gratuit pour certaines personnes. Pour plus de détails, consultez le :  
[www.santelaurentides.gouv.qc.ca](http://www.santelaurentides.gouv.qc.ca)

La vaccination,  
la meilleure protection

Votre  
gouvernement

Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
des Laurentides

Québec



**FONDATION SOLEIL DU CENTRE  
D'ACCUEIL SAINT-BENOÎT**

La Fondation Soleil du Centre d'accueil Saint-Benoît tiendra son brunch annuel le dimanche 3 novembre, de 11h à 13h, à la Cabane Lalande, au 862, montée Laurin, à Saint-Eustache. Les fonds recueillis lors de cet événement permettent à la Fondation d'apporter aux résidents plaisirs et services qu'ils ne pourraient recevoir autrement. Le coût des billets est de 25 \$ pour les adultes; 15 \$ pour les résidents et les enfants de 6 à 12 ans; gratuit pour les enfants de 0 à 5 ans. Billets disponibles auprès de Jocelyne Lapierre, 450 314-1850, Thérèse Désormeaux, 450 479-6910, et à l'entrée la journée même.

CFLO, site Internet

Un prix pour le CISSS des Laurentides

[http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles\\_audio/site\\_cisss\\_prix -  
\\_site\\_cisss\\_prix -.mp3](http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/site_cisss_prix_-_site_cisss_prix_.mp3)